# Formation résidentielle à l’étranger étudiant

# 2021-2022

# Attestation de non-bénéfice d’une formation résidentielle à l’étranger supérieure à 6 mois

Je soussigné(e), le Vice-Recteur chargé des relations extérieures,

*[NOM en lettres majuscules] KATI*

*[Prénom]*  Djamel Edine

Atteste que l’étudiant :

*[NOM en lettres majuscules]*…………………………………………………………………………..

*[Prénom]* ………………………………………………………………………………………………………

*[NOM de jeune fille en lettres majuscules]* ………………………………………………..

N’a pas bénéficié d’une formation résidentielle à l’étranger supérieure à 6 mois.

Cette attestation est délivrée à l’intéressé(e) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Visa du Vice-Recteur ou du Sous-Directeur

chargé des relations extérieures

et cachet de l’établissement